Projet de motion

Protections hygie´niques gratuites et en libre acce`s au sein des espaces publics de Plan-les-Ouates

Considérant:

- * que les produits menstruels (serviettes hygie niques, tampons, etc.) permettent aux personnes re gle es de satisfaire un besoin d'hygie ne e le mentaire ;
- * que la non-satisfaction d'un tel besoin atteint directement a` la dignite´ des personnes concerne´es, entrave leur pleine participation au sein de la socie´te´ et peut aller jusqu'a` mettre en pe´ril leur sante´;
- * que la pre´carite´ menstruelle, soit les difficulte´s d'acce`s aux protections hygie´niques lie´es a` un manque de ressources financie`res, touche de nombreuses personnes en Suisse ;
- * que la question de l'acce`s a` des protections hygie´niques en quantite´ suffisante constitue un ve´ritable proble`me de sante´ publique ;
- que par ailleurs l'absence de protections hygie niques en libre acce à dans l'espace public engendre une « charge mentale » supple mentaire pour les femmes et participe directement de la stigmatisation lie e aux re gles;
- * que la commune ne peut ignorer cet e'tat de fait ni se de'charger entie rement sur les associations caritatives, et se doit de s lors d'être proactive et d'agir conforme ment au devoir d'exemplarite qui lui incombe;

Sur proposition du Groupe Socialiste de Plan-les-Ouates, le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

DECIDE

par x oui, x non, x abstention

d'inviter le Conseil administratif:

- * a` entreprendre toutes les de´marches ne´cessaires pour que des protections pe´riodiques (tampons et serviettes hygie´niques notamment) gratuites soient librement accessibles dans toutes les toilettes des bâtiments de la commune et des e´tablissements publics autonomes, et en priorite´ de ceux fre´quente´s par des populations dites vulne´rables;
- * a` entreprendre une large campagne de communication visant d'une part a` faire connaître au plus grand nombre le dispositif de'ploye' et les lieux ou` cette mise a` disposition est assure'e (a` l'aide notamment d'outils visuels : cartes, pictogrammes, etc.) et, d'autre part, a` sensibiliser les acteurs prive's a` la question de l'accessibilite' des protections pe'riodiques;

Signatures:

Pour les Socialistes: Nathalie Ruegger, Glenna Baillon

Pour les Verts: Mario Rodriguez, Pierre Torri

Exposé des motifs:

Bien que la le gislation suisse actuelle ne les conside rent toujours pas comme tels, les produits menstruels (serviettes hygie'niques, tampons, etc.) sont bel et bien des produits de premie re ne cessite, en ce sens qu'ils permettent aux personnes re gle es de satisfaire un besoin e'le mentaire et impe ratif d'hygie ne. La non-satisfaction d'un tel besoin porte en soi les germes d'une atteinte grave a` la sante' et a` la dignite' des personnes concerne'es, mais engendre e'galement un fort risque d'exclusion sociale, tant l'acce's a' des protections en quantite' suffisante est une condition sine qua non de la pleine participation de ces personnes au sein de la socie te'. Et pourtant, aussi vrai qu'il est possible de trouver du papier hygie nique dans la plupart des toilettes, prive es comme publiques, il est extrêmement rare d'y trouver des protections hygie niques. Les femmes continuent ainsi de porter seules le fardeau des menstruations et sont somme es d'en assumer individuellement la pleine responsabilite, avec tout ce que cela implique pour elles en termes de coût – aussi bien financier que mental – et de stigmatisation. La pre'sente motion invite le conseil administratif a' agir pour changer cet e´tat de fait, via la mise a` disposition syste´matique de protections hygie´niques gratuites et en libre acce's dans toutes les toilettes des bâtiments de la commune et des e'tablissements publics autonomes, garantissant ainsi au personnel comme aux usage`res un acce`s sans entrave a` ces produits d'hygie`ne de base.

Stigmatisation et charge mentale associe es aux menstruations

Le caracte`re irre´gulier et impre´visible des menstruations est une re´alite´ pour bon nombre de femmes qui, en l'absence de produits menstruels en libre acce's dans l'espace public, n'ont que re d'autre choix lorsqu'elles quittent leur domicile que de « se tenir toujours prêtes ». Elles doivent ainsi s'assurer d'avoir avec elles en permanence des protections pe'riodiques, faute de quoi, et sauf a' en faire la demande explicite – dans le meilleur des cas a' une personne proche, sinon a' un-e inconnu-e - le risque est grand de se retrouver de sarme e face a la survenue impre vue du flux menstruel. Cet imperratif quotidien, verritable injonction a anticiper et controller ce qui par essence ne peut jamais l'être totalement, peut sembler anecdotique tant il est interiorise par les femmes elles-mêmes. Il n'en est pas moins source de stress et vient s'ajouter aux tâches domestiques et autres obligations dans ce qu'il est de sormais convenu d'appeler la « charge mentale » des femmes. De's l'age des premie res re gles (a peine 13 ans en moyenne en Suisse), il est attendu d'elles qu'elles se responsabilisent et, comme pour tant d'autres aspects de la sante sexuelle, « prennent leurs dispositions ». Tabou socie tal aidant, la gene, l'inconfort, voire l'humiliation que promet une mauvaise anticipation est une sanction suffisamment dissuasive pour que de jeunes adolescentes prennent a` leur seul compte cette lourde responsabilite' - charge qui n'incombe par de'finition pas a` leurs homologues de sexe masculin, de qui il paraîtrait (a` juste titre) totalement incongru d'attendre pareille autonomie concernant des physiologiques aussi e'le'mentaires.

La pre´carite´ menstruelle : une re´alite´ encore trop peu (re)connue

Outre le coût mental, le coût financier associe à l'achat de produits menstruels n'est pas a` ne'gliger. Il peut en effet repre'senter une somme conse'guente dans le budget de certaines personnes ou familles, en particulier s'agissant de populations pre carise es ou particulie rement vulne rables (travailleuses pauvres, femmes sans abri, jeunes, migrantes, etc.). S'il est encore difficile de trouver des chiffres concernant le phe'nome'ne dit de la « pre'carite' menstruelle » en Suisse, de re'centes e'tudes mene es a` l'e tranger re ve lent l'e tendue d'une re alite jusqu'ici ignore e ou mal connue. Ainsi, par exemple, un sondage re'alise' en France par l'IFOP pour l'association « Dons solidaires » au de but de l'anné e 2019 indiquait que 39% des femmes les plus pre caires ne disposent pas de suffisamment de protections hygie niques et que plus d'une sur trois ne peut en changer aussi re gulie rement qu'il le faudrait ou a recours a l'utilisation de protections de fortune. Pour 17% d'entre elles, cela a de ja` e te un motif d'absence au travail et 12% affirment que leur fille a de ja` manque´ l'é´cole pour cette raison. De manie re similaire, en Ecosse, une enquête re alise e au printemps 2018 re ve lait que pre s d'une Ecossaise sur cinq s'e tait de ja trouve e dans l'impossibilite d'acheter des protections hygie niques en quantite suffisante, faute de moyens financiers. Outre les re percussions ne gatives sur leur vie intime et sociale (baissé de l'estime de soi, isolement, absente isme), 11% d'entre elles rapportaient e galement des conse quences ne fastes se rieuses sur leur sante – notamment infections urinaires et des organes génitaux³. Le risque de chocs toxiques est également accru en de telles circonstances. Le problème de l'accessibilité aux protections hygiéniques est donc un véritable problème de santé publique.

A ce titre, la commune doit s'en saisir pour que soit garanti à toutes les femmes un accès sans entrave à ces produits d'hygiène de base, et ce quelle que soit leur situation personnelle.

Une prise de conscience tardive mais amorcée dans plusieurs pays.

Face à la réalité décrite ci-dessus et au bénéfice d'une prise de conscience collective, les autorités de plusieurs pays occidentaux, particulièrement dans le monde anglo-saxon, ont récemment engagé des mesures pour garantir l'accès aux produits menstruels. Par exemple :

- En Ecosse, le Conseil (Council) du North Ayrshire a annoncé en 2018 la mise à disposition de protections gratuites dans tous les bâtiments publics de la localité⁴. La même année, à l'échelle nationale, le pays est devenu le premier au monde à assurer une distribution gratuite de protections périodiques à l'ensemble de ses élèves et étudiantes⁵.
- Aux Etats-Unis, le Conseil municipal de la Ville de New York s'est prononcé à l'unanimité, il y a quelques mois, en faveur de la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites dans les écoles publiques, prisons et foyers pour sans-abri. Des distributeurs gratuits avaient déjà été installés dans 25 établissements publics du Queens et du Bronx depuis 2016, dans le cadre d'un projet pilote⁶.
- Au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé en mai son intention de rendre obligatoire la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites sur le lieu de travail pour les employées de la fonction publique et des entreprises sous juridiction fédérale⁷. A Halifax, capitale de la province de Nouvelle-Ecosse, les toilettes des 14 bibliothèques publiques seront elles aussi prochainement équipées de protections en libre accès⁸ et l'Université Mount Saint Vincent en distribue gratuitement à ses étudiantes depuis une année déjà⁹. Les 1600 écoles de Colombie- Britannique se sont par ailleurs engagées dans le même sens¹⁰. Quant à la Ville de Montréal, elle a récemment accepté le principe de la mise en place de distributeurs gratuits dans chacun des 370 bâtiments publics, ainsi que dans les 33 toilettes publiques que compte la ville¹¹.
- En France, le gouvernement étudie actuellement les modalités de déploiement d'un dispositif de protections hygiéniques gratuites dans plusieurs lieux collectifs

(notamment écoles, hôpitaux et prisons)¹². Des distributeurs gratuits vont également être installés sur des campus universitaires, à Paris¹³ et à Rennes¹⁴ notamment, et des distributions ont été organisées en début d'année à l'Université de Lille¹⁵, laquelle réfléchit désormais à pérenniser le dispositif. Les 5 collèges du Xe arrondissement de Paris seront également équipés dès la rentrée prochaine¹⁶. Finalement, plusieurs pétitions circulent actuellement avec des revendications similaires, dont l'une affiche à ce jour près de 50 000 signatures^{17, 18}.

La situation en Suisse

Et en Suisse ? Rien de tel à l'heure actuelle. Pourtant, en dépit de l'absence de chiffres et figures officiels, on voit mal pourquoi le vécu des Suissesses ne se retrouverait pas dans les réalités statistiques décrites plus haut. Une pétition a du reste été lancée en mars dernier par une association lausannoise, demandant à ce que soient fournis gratuitement des produits menstruels dans toutes les toilettes des collèges et gymnases de la ville¹⁹.

Il est bien des endroits où les personnes qui en font la demande peuvent se voir remettre gratuitement des protections hygiéniques (infirmeries scolaires, certaines associations caritatives ou foyers, etc.), mais partout la stigmatisation demeure et le problème de fond reste ainsi entier. La mise à disposition se veut en effet toujours occasionnelle et/ou réservée aux plus démunies, et surtout, uniquement sur demande expresse de l'intéressée; une forme de charité donc, qui vient insidieusement réaffirmer la notion de responsabilité individuelle si fortement associée aux règles. La stigmatisation et avec elle l'embarras, la culpabilité et la honte ressentis restent intacts.

Cette situation n'est pas acceptable. Les femmes ne devraient pas avoir à quémander des protections hygiéniques lorsqu'elles en ont besoin, l'accès à ces produits d'hygiène de base doit leur être garanti. Pour ce faire, il apparaît aux auteur-e-s de la présente motion qu'une solution simple et respectueuse des personnes concernées consiste en la mise à disposition, dans toutes les toilettes des établissements de la commune - tant celles réservées au personnel, le cas échéant, que celles ouvertes au public -, de protections hygiéniques gratuites et en libre accès. Cette mesure permet de combattre tout à la fois la précarité menstruelle et le tabou qui entoure encore aujourd'hui les règles. Alors que sont fournis gratuitement papier de toilette, savon et essuie-mains dans la plupart des toilettes et que personne ne songerait raisonnablement à remettre cela en question, il apparaît injustifiable que les protections hygiéniques, tout aussi nécessaires du point de vue de la santé et de la dignité des individus, ne le soient pas. Il n'est pas plus acceptable que l'Etat continue d'ignorer la réalité de la précarité menstruelle et se décharge à cet égard sur les associations - qui, avec les moyens limités dont elles disposent, ne peuvent quoiqu'il en soit apporter qu'une réponse très partielle à ce problème de santé publique.

En déployant un tel dispositif de produits menstruels gratuits et en libre accès en ses murs, la commune remplirait finalement le devoir d'exemplarité. Certains acteurs privés (entreprises, organisations, etc.), pourraient ensuite s'en inspirer et importer la pratique en leur sein, à l'instar de ce que font déjà certains d'entre eux²⁰.

De surcroît, cette mesure s'inscrirait pleinement dans la continuité des démarches entreprises par l'Etat de Genève depuis 2015 dans le cadre de son « Plan d'action de l'égalité dans l'administration cantonale », lequel a notamment conduit à la promulgation du Règlement pour l'égalité et la prévention des discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (REgal).

Une mesure peu coûteuse

Bien qu'il soit difficile, en l'état, de déterminer avec précision le coût qu'engendrerait la mesure proposée, les expériences menées à l'étranger permettent de donner un ordre de grandeur : 6 500 000 francs en Ecosse pour 395 000 élèves et étudiantes au total sur le territoire national ; environ 50 000 francs dans le Conseil du North Ayrshire

(136 020 habitant-e-s) pour équiper l'ensemble des bâtiments publics ; environ 65 000 francs pour 37 000 étudiantes à l'Université de Lille ; ou encore 198 000 francs pour l'installation de 2 distributeurs dans les 403 bâtiments et toilettes publics de Montréal (1,7 million d'habitant-e-s). Les sommes engagées (ou estimées) restent ainsi, dans tous les cas et quel que soit le type de dispositif retenu, raisonnables. A titre de comparaison, l'Etat de Genève débourserait environ 200 000 francs chaque année pour l'achat de papier de toilette – dépense qui représente ainsi moins de 0,003% du budget cantonal annuel²¹.

Finalement, il est à relever que le coût de fonctionnement d'un dispositif de protections en libre-service (réapprovisionnement régulier et maintenance des distributeurs le cas échéant) devrait être significativement inférieur au coût initial de son installation, étant attendu que, selon toute vraisemblance, les femmes qui le peuvent ne cesseront pas pour autant tout achat individuel.

Pour toutes les raisons qui viennent d'être explicitées, nous vous remercions de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.

Zemp, E. et Dratva, J. (2010). Santé sexuelle : variabilités en Suisse et en Europe. Revue Médicale Suisse, vol. 6 : 1433-7.

Les principaux résultats de cette étude sont disponibles ici

- 3 « Period poverty : Scotland poll shows women go to desperate lengths ». The Guardian, 5 février 2018.
- 4 « North Ayrshire Council aims to make period poverty history ». Site web officiel du North Ayrshire Council, 17 août 2018.
- $5\ \text{\'e}$ Scotland to offer free sanitary products to all students in world first ». The Guardian, 24 août 2018.
- 6 « 'They're as necessary as toilet paper' : New York City Council approves free tampon program ». The Washington Post, 23 juin 2016.
- 7 « Modifications proposées à certains règlements pris en vertu de la partie II du Code canadien du travail afin d'exiger la mise à disposition de produits menstruels gratuits dans le lieu de travail ». La Gazette du Canada, vol. 153, n° 18, 4 mai 2019.
- 8 « Des produits hygiéniques gratuits dans les bibliothèques d'Halifax ». ICI Radio-Canada, 11 juin 2019.
- 9 « Des produits d'hygiène féminine gratuits à l'Université Mount Saint Vincent ». ICI Radio-Canada, 2 août 2018.
- 10 « Canada : Serviettes et tampons fournis gratuitement à l'école ». Le Matin, 7 avril

2019

- 11 « Motion de l'opposition officielle afin de garantir la distribution gratuite des produits menstruels dans les toilettes publiques des édifices municipaux », Conseil Municipal de Montréal, 17 juin 2019.
- 12 « Le gouvernement veut expérimenter la gratuité des protections hygiéniques dans des < lieux collectifs > ». Le Monde, 29 mai 2019.
- 13 « Des distributeurs de protections hygiéniques gratuits vont être installés à la Sorbonne ». RTL, 7 juin 2019.
- 14 « Des distributeurs gratuits de protections périodiques bientôt installés à Rennes 2 ». Ouest France, 2 avril 2019.
- 15 « Distribution de kits hygiéniques ». Site web officiel de l'Université de Lille, 3 janvier 2019.
- 16 « Paris : des protections hygiéniques bio proposées gratuitement aux collégiennes du 10e arrondissement ». BFMTV, 8 mars 2019.
- 17 Pétition « #StopPrécaritéMenstruelle », lancée par la newsletter féministe Les Petites Glo' en mars 2019.
- 18 Pétition « Des protections périodiques gratuites pour les personnes les plus précaires #Paietesrègles », lancée en octobre 2018.
- 19 Pétition « Fournir des produits menstruels dans les toilettes des collèges et gymnases Lausannois », lancée par l'association Rowenna en mars 2019.
- 20 « Des serviettes et tampons gratuits au bureau, une bonne idée qui fait ses preuves », Huffington Post, 7 mars 2019.
- 21 « Comment l'Etat choisit-il son papier de toilette ? », Tribune de Genève, 3 octobre 2017.